

appuis conservateurs et néo-démocrates étaient furieux car ils savaient fort bien qu'à la suite d'une campagne cynique le gouvernement n'était pas représenté dans l'Ouest si ce n'est dans deux circonscriptions. Les citoyens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba sont en colère, ils ne sont pas anticanadiens. Ils ne se souciaient guère du fait que les résultats des élections leur parvenaient un peu plus tard qu'ailleurs au Canada, mais les résultats venaient les frustrer et les abattre avant même que leurs bureaux de scrutin ne ferment.

Nous avons rappelé la genèse du bill dont je parle. La question a été examinée au comité permanent des privilèges et des élections. Le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) a proposé un bill prévoyant que les bureaux de scrutin ferment tous à la même heure. Il a proposé que les bureaux de scrutin ouvrent en Colombie-Britannique à 8 heures et ferment à 16 heures, ce qui serait encore pire que ce que le gouvernement propose dans son projet de loi. Le gouvernement a probablement écouté le sénateur Jack Austin qui a présenté une mesure d'initiative privée au Sénat qui ferait la même chose. Ainsi, les bureaux de scrutin auraient fermé en Colombie-Britannique à 18 heures. A mon avis, le gouvernement n'a pas consulté la population de l'ouest du Canada ni débattu la question avec elle. Il n'a pas consulté non plus la population de Terre-Neuve ou des provinces de l'Atlantique. Le projet de loi émane du comité permanent des privilèges et des élections. Ce fut le résultat d'une discussion par un petit groupe de personnes au sein du comité permanent des privilèges et élections qui ont cru que cela pouvait être une ligne d'action raisonnable, mais il n'y a pas eu de débat dans l'Ouest pour dissiper certaines des inquiétudes des électeurs.

● (2100)

Comme on peut le voir à la page 5 du compte rendu, le député de Vancouver Quadra a déclaré au comité:

Après des entretiens avec des personnes qui travaillent dans les bureaux de scrutin, j'ai pu confirmer que les électeurs se présentaient entre 5 heures et 8 heures, c'est-à-dire pendant les trois ou quatre dernières heures de la journée.

Les électeurs ont l'habitude de voter après le travail ou quand les parents peuvent se remplacer ou que les travailleurs reviennent du bois ou de la pêche.

L'attitude du ministre de l'Emploi et de l'Immigration m'étonne, monsieur l'Orateur. Je ne peux pas croire que le gouvernement tienne à ce changement au point de refuser de laisser le comité permanent des privilèges et élections pousser son enquête de la question dans l'ouest du Canada. Certes, les députés conservateurs qui parlent au nom des habitants de l'ouest du Canada, surtout en Colombie-Britannique, et évidemment les néo-démocrates, ont déclaré que le gouvernement suivait un raisonnement faux dans le cas de ce programme.

Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) siégeait à ce comité, et le 9 juin 1981, tel qu'en fait foi la page 8 du compte rendu des délibérations, il déclarait ceci:

Les subsides

Je me demande si l'avantage théorique vaut l'effort ou l'inconvénient que cela causerait pour certains. Je suis sûr que si le scrutin était clos en Colombie-Britannique à 16 heures, le pourcentage de gens qui voteront diminuerait. Il m'est impossible d'en être absolument certain, mais je crains que cela ne se produise. J'aimerais connaître l'opinion des députés de l'Ouest. Franchement, cela ne me préoccupe pas, mais je ne sais pas si nous pouvons prouver que les avantages compensent les inconvénients.

Il s'agissait d'un bill d'initiative parlementaire présenté par le député de Vancouver Quadra. Le même jour et pendant la même réunion, le député de York-Est (M. Collenette) a déclaré, comme en témoigne la page 11 du compte rendu des délibérations:

Quant aux heures de scrutin, il s'agit davantage d'une question politique, et M. Smith a soulevé plusieurs points intéressants. Je parle en mon nom propre en disant que, en tant que député libéral, je suis en faveur de l'uniformité si celle-ci doit augmenter le nombre de voix de l'Ouest en faveur des libéraux; car tel était le corollaire de l'argument avancé par M. Smith.

Il est dommage que nous ne puissions pas voir cette question avec les yeux des habitants de la Colombie-Britannique. Le député de Vancouver Quadra a effectivement présenté, comme il en a le droit, un bill d'initiative parlementaire qui portait sur cette question, mais malgré cela, je ne crois pas que le parti conservateur tienne absolument à cette idée.

Lorsque le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a parlé de consultation, je me suis demandé à quoi il faisait allusion. Je suis certain que le premier ministre (M. Trudeau), le président du Conseil privé (M. Pinard) et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration recevront au cours des prochains jours bon nombre de lettres que leur adresseront de petits commerçants, qui s'inquiètent des dispositions du bill et des frais qu'ils risquent de devoir engager pour libérer leurs employés entre 13 h 30 et 17 h 30. Le gouvernement a-t-il l'intention de fermer les écoles en Colombie-Britannique, au Yukon et dans certaines régions de l'Alberta à 13 h 30 ou 14 h 30 de façon à ce que les enseignants puissent avoir quatre heures de libres pour voter? Cela vaut-il également pour les manufactures, les bureaux du gouvernement et les industries?

Le ministre devrait demander au premier ministre qu'il lui montre quelques-uns des télégrammes qu'il a reçus aujourd'hui. Ils proviennent du Building and Construction Trades Council de la Colombie-Britannique et du Yukon, de M. Jack Munro, président du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique en Colombie-Britannique, et des Métallurgistes unis d'Amérique à Vancouver, qui s'opposent tous au bill C-113. Voilà les gens que le comité parlementaire devrait consulter avant de prendre des décisions en matière de réforme parlementaire. Ces choses ne devraient pas être laissées aux députés qui, sur la colline du Parlement, ont souvent une bien mauvaise idée de la réalité.

Je prie le secrétaire parlementaire de voir le présent débat comme un élément positif au lieu de s'en moquer, comme semble vouloir le faire le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Il existe des possibilités, monsieur l'Orateur. Il faut se pencher sur les problèmes de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Saskatchewan et du Yukon. Les Canadiens de ces régions ne veulent pas connaître le résultat des élections avant même d'aller voter.